

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 214

présenté par

M. Le Fur

AVANT L'ARTICLE PREMIERSupprimer l'intitulé du titre I^{er}.**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le titre de la proposition de loi est suffisamment explicite.